



## LES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

### » ÉDITORIAL

*Nous avons eu la satisfaction d'apprendre que, le 23 mars dernier, à l'occasion de la Journée mondiale de l'eau, le député Scott McKay avait sollicité et obtenu, tel qu'indiqué dans le Journal des débats de l'Assemblée nationale (Vol. 41 N° 97), « le consentement des membres de l'Assemblée afin de présenter, conjointement avec le député de Vanier, la députée de Lotbinière et le député de Mercier, la motion suivante :*

**QUE L'ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC CONFIRME, PAR UNE RECONNAISSANCE OFFICIELLE, SA VISION DU SAINT-LAURENT COMME UN PATRIMOINE NATIONAL À PROTÉGER, À DÉVELOPPER ET À METTRE EN VALEUR CONFORMÉMENT À CE QUE RECOMMANDE NOTRE POLITIQUE NATIONALE DE L'EAU.»**

Cette motion a été adoptée à l'unanimité, « avec enthousiasme » aux dires du président de l'Assemblée.

C'est là une nouvelle et importante étape dans la reconnaissance officielle du Saint-Laurent comme patrimoine national à protéger, à développer et à mettre en valeur. Néanmoins, il reste encore beaucoup à faire pour que le gouvernement du Québec confirme dans les faits et mette à la disposition du Saint-Laurent et ce faisant de tous les Québécois et Québécoises, les moyens nécessaires à l'application de ce statut d'exception. C'est pourquoi nous estimons aujourd'hui encore nécessaire de poursuivre notre travail de sensibilisation et de mobilisation des citoyens et des acteurs en lien avec le Saint-Laurent.

Vous trouverez dans ce bulletin un appel à signer et nous renvoyer une pétition en ce sens. Cette pétition a déjà été signée par plus de 1500 personnes. Ce n'est pas encore suffisant, selon nous, et nous vous invitons fortement à vous associer à ce geste important si vous ne l'avez déjà fait. Vous lirez également plus loin comment, le 25 mars dernier, nous avons déposé auprès de Mme Line Beauchamp, alors la ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, plusieurs dizaines de lettres et de résolutions d'appui d'organismes divers et de municipalités à cette demande de proclamation, par le gouvernement, du Saint-Laurent comme patrimoine national.

Comme vous le voyez, cette cause de la reconnaissance du Saint-Laurent continue à nous mobiliser intensément. Nous continuons aussi à compter sur votre soutien fidèle et agissant.

# UNE RENCONTRE INTERNATIONALE SUR LES VILLES PORTUAIRES

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) ont soumis à la Chambre de commerce de Québec (CCQ) le projet d'organiser conjointement un colloque sur les relations à favoriser dans les villes portuaires entre la Ville et le Port en liaison avec la poursuite du développement durable. La CCQ a accepté la proposition des AVSL. Ensemble, AVSL et CCQ ont mis sur pied le projet *Rencontre internationale de Québec – Définir la relation ville-port de demain.*

Cette rencontre se tiendra au Centre des congrès de Québec du 10 au 12 avril 2011, comme l'annonce le carton reproduit ci-dessous.

Des informations détaillées seront fournies au fil des semaines sur le site Internet des Amis de la vallée du Saint-Laurent ([www.avsl.qc.ca](http://www.avsl.qc.ca)) et sur celui de la Chambre de commerce de Québec ([www.ccquebec.ca/riqvp](http://www.ccquebec.ca/riqvp))



**Rencontre internationale de QUÉBEC**  
Définir la relation ville-port de demain  
10 au 12 avril 2011

Une initiative de :

 Chambre de commerce de Québec  
Agir ensemble sur l'économie régionale

 LES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT

Avec l'appui de :

 VILLE DE QUÉBEC

 PORT DE QUÉBEC

# La reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national

## POURQUOI UNE PÉTITION ?

Le Saint-Laurent doit être proclamé patrimoine national. C'est ce que les Amis de la vallée du Saint-Laurent (AVSL) veulent faire valoir auprès du public, en suscitant dès à présent son adhésion à cet enjeu, par le biais notamment d'une pétition que vous trouverez ci-jointe et que nous vous invitons à signer et à nous renvoyer. Unissez vos voix à celle des Amis de la vallée du Saint-Laurent pour demander au gouvernement de proclamer le Saint-Laurent patrimoine national sans plus attendre en devenant signataire de cette pétition.

Le Saint-Laurent a besoin de Nous, Nous avons besoin du Saint-Laurent. Assurons son avenir et le nôtre en le proclamant patrimoine national.

Rappelons que nous œuvrons depuis de nombreuses années à faire valoir l'intérêt et l'importance de la reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national. Après avoir lancé l'idée dans les années 90, nous avons plaidé cette cause devant la Commission sur la gestion de l'eau au Québec conduite par le BAPE en 1998-1999, puis devant les instances responsables de la préparation de la *Politique nationale de l'eau* déposée en 2002. Dans cette politique, le gouvernement s'engageait à reconnaître le fleuve « comme un patrimoine national à protéger, à développer et à mettre en valeur ». Depuis, nous multiplions les démarches auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs, en vue de la mise

en œuvre de cet engagement. Nous sommes récemment intervenus en ce sens devant la commission des Transports et de l'Environnement de l'Assemblée nationale à l'occasion de l'examen du projet de loi sur l'Eau (P.L. 92 puis 27). Nous lançons maintenant une campagne d'adhésion populaire pour que la reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national se fasse sans plus attendre.

### **Pourquoi la proclamation du Saint-Laurent comme patrimoine national ?**

Un statut de prestige s'impose pour le Saint-Laurent, parce que, d'une part, il constitue pour le Québec sa plus grande richesse naturelle, historique et culturelle. D'autre part, le Saint-Laurent est la ressource la plus importante pour garantir le développement économique et humain du Québec. Enfin, il est indispensable d'établir une disposition légale distincte et particulière pour lui assurer une protection et une mise en valeur à la hauteur de son importance et de son prestige uniques. Ce statut doit le situer et l'honorer dans ce qu'il représente d'essentiel et de supérieur pour le Québec. Il doit également favoriser l'identification des Québécois à leur fleuve en tant que symbole fort, source de fierté, dans lequel ils se reconnaissent.

>>>

**Qu'est-ce que la proclamation du Saint-Laurent comme patrimoine national lui assurera d'une part, et apportera à la collectivité d'autre part ?**

La proclamation du Saint-Laurent patrimoine national rendra incontournable une nouvelle approche selon des modalités déterminées par le caractère prestigieux de son statut et dans son unité. Elle créera ainsi un climat et une assise favorables à l'inclusion de clauses prévoyant un traitement spécifique dans les lois pouvant toucher le Saint-Laurent et ses rives. De même, ce statut encouragera l'éclosion d'initiatives ambitieuses, audacieuses et innovatrices.

Voici quelques-uns des domaines dans lesquels les lois, les règlements et les initiatives collectives pourront s'orienter vers des développements originaux et particulièrement novateurs en s'appuyant sur le statut de patrimoine national du Saint-Laurent :

**Aménagement du territoire :** ce statut favorisera le retour d'une partie considérable du territoire riverain au domaine public ;

**Conservation des écosystèmes :** ce statut offrira une protection exceptionnelle aux milieux riverains et insulaires de grande qualité écologique ayant survécu à l'urbanisation, à l'industrialisation et aux aménagements maritimes et portuaires ;

**Appropriation du lit du fleuve :** ce statut reformera la *Loi sur le régime des eaux* qui a permis, dans d'autres contextes historiques, l'appropriation privée de lots d'eau à même le lit du fleuve ;

**Transport fluvial :** ce statut fera la promotion des formes multimodales et intermodales de transport valorisant au maximum et au profit du plus grand nombre la présence, au Québec, de la voie fluviale exceptionnelle que constitue le Saint-Laurent ;

**Tourisme :** ce statut valorisera les possibilités exceptionnelles du Saint-Laurent en matière de tourisme tant terrestre que fluvial, d'écotourisme, de tourisme d'aventure, de villégiature ;

**Paysages :** ce statut permettra de mieux répertorier, protéger et valoriser les paysages de grande qualité de la vallée du Saint-Laurent.

Il est grand temps que le Saint-Laurent soit reconnu dans son statut de patrimoine national, aux perspectives si enthousiasmantes et si fécondes. La manifestation d'un sentiment fort de la population à cet égard sera déterminante. C'est à encourager et à recueillir ce sentiment que les Amis de la vallée du Saint-Laurent s'emploient et vous invitent, vous qui en êtes membres, à vous y associer en signant et renvoyant la pétition ci-jointe.



Québec, le 22 mars 2010

remise en main propre le 25 mars

Madame Line Beauchamp  
Ministre du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs  
Édifice Marie-Guyart, 30e étage  
675, boulevard René-Lévesque Est  
Québec (Québec) G1R 5V7

Objet : La reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national

Madame la Ministre,

Nous, Les Amis de la vallée du Saint-Laurent, souhaitons marquer la célébration, ce 22 mars, de la Journée mondiale de l'eau instituée par les Nations Unies. Le Saint-Laurent est la principale ressource en eau du Québec. Il est à l'origine de sa création, structure et alimente depuis toujours son développement, lui offre des richesses écologiques et des possibilités de mise en valeur d'une extrême abondance, lui assure une grande part de son identité. La Journée de l'eau au Québec, c'est de façon majeure la Journée du Saint-Laurent.

Pour marquer ainsi cette journée, nous avons l'honneur et le plaisir de vous présenter les appuis de plusieurs dizaines d'organisations à la reconnaissance du Saint-Laurent comme patrimoine national prévue par la Politique nationale de l'eau. Ces appuis témoignent de l'attachement des organisations québécoises à la perspective de cette reconnaissance dans laquelle le gouvernement a choisi de s'engager. Ils se veulent un encouragement de plus à ce que le gouvernement procède au plus tôt à cette reconnaissance.

Ces appuis ont été exprimés dans le cadre d'une campagne de sensibilisation à l'intérêt et à l'importance de cette reconnaissance patrimoniale du Saint-Laurent. Cette campagne se poursuit, tant auprès des organisations qu'auprès de la population. Nous serons heureux de vous faire part à son terme de l'ensemble des appuis recueillis.

Permettez-nous de vous présenter le détail des appuis que nous vous présentons aujourd'hui :

- Stratégies Saint-Laurent et les comités ZIP des Seigneuries, de Québec-Chaudière-Appalaches, Baie des Chaleurs, du Saguenay, du Haut Saint-Laurent (Voir Note finale);
- Les Comités de bassin de la rivière Chaudière (COBARIC II), de la rivière Fouquette (CBRF), le Comité du bassin versant de la rivière du Lièvre (COBALI), de la rivière Gatineau (COMGA), de Vaudreuil-Soulanges (COBAVER-VS), le Conseil de bassin de la rivière du Cap Rouge (CBRCR), de la rivière Etchemin (CBE), de la Rivière Montmorency (CBRM), de la rivière Saint-Charles (CBRSC), la Corporation d'Aménagement et de protection de la Sainte-Anne (CAPSA), le Comité de concertation et de valorisation du bassin de la rivière Richelieu (COVABAR), l'Organisme de bassin versant de la rivière du Loup (OBVRLY);

670, avenue De Salaberry, bureau 102, Québec (Québec) G1R 2T9 • T. : (418) 522-8886 • F. : (418) 522-7555 • @ : amis@avslq.ca • www.avslq.ca

>>>



- Les conseils régionaux de l'environnement du Bas Saint-Laurent, de la Capitale nationale, de l'Estrie, de l'Outaouais, de Laval, du Centre-du-Québec, de Mauricie;
- Les organismes environnementaux et nautiques Amphibia-Nature, Association nautique de la baie de Beauport, Association des kitesurfeurs et véliplanchistes de Québec, Association Voile de l'amitié, Association des Moniteurs de la CMAS du Québec Atelier Frédéric Back, Centre écologique de Port-au-Saumon (CÉPAS), Corporation d'actions et de gestion environnementale de Québec (CAGEQ), Eau Secours, Écobâtiment, ÉcoMaris, Enviro Educ-Action, Exploramer, Fédération québécoise du canot et du kayak, Fédération de voile du Québec, Fondation David Suzuki, Fondation Rivières, Groupe d'initiatives et de recherches appliquées au milieu (GIRAM), Groupe de recherche et d'éducation sur le milieu marin (GREMM), Nature Québec, Plongée Atmosphère, Réseau d'observation de mammifères marins (ROMM), Société des Gens de baignade, TerraVie -Fonds foncier communautaire, Vivre en ville;
- Les organisations maritimes Corporation des pilotes du Bas Saint-Laurent, Corporation des pilotes du Saint-Laurent central;
- Les municipalités *de Batiscan, de Boucherville, de Champlain, de Maskinongé, de Saint-Anicet, de Saint-Cuthbert, de Saint-François-du-Lac, de Saint-Joseph-de-Sorel, de Saint-Louis-de-Gonzague, de Verchères*;
- Les organismes et institutions Ligue des droits et libertés, Musée maritime du Québec, Ruralys, Souffle artistique.

Heureux de vous avoir présenté ces appuis en cette Journée mondiale de l'eau et confiants que vous y trouverez un encouragement important dans votre action en faveur du Saint-Laurent, de la reconnaissance et de la prise en charge qu'il mérite, je vous prie, madame la Ministre, d'accepter l'expression de nos sentiments dévoués et respectueux.

Louis Désilets, président par intérim  
Pour  
André Stainier, président  
Les Amis de la vallée du Saint-Laurent

p.j. Lettres et résolutions d'appui

---

Note : Le 7 mai 2010 ont été déposés à la Ministre les appuis des comités ZIP Îles-de-la-Madeleine, Jacques-Cartier, Rive Nord de l'Estuaire, Les Deux Rives et Côte-Nord du Golfe. Se sont également joints la Municipalité de Saint-Zotique et la Fédération autonome de l'enseignement.

# UN FLEUVE POUR TOUS !

Voici la présentation qui a accompagné l'activité «Un fleuve pour tous!» organisée par les Amis de la vallée du Saint-Laurent au quai des Cageux sur la promenade Samuel – De Champlain à Québec, au festival Échofête à Trois-Pistoles et au parc Jean-Drapeau à Montréal au cours de l'été 2009.

*«Le fleuve nous attend pour l'aventure,  
la recherche et surtout pour une générosité créatrice  
de beauté, d'harmonie, de passion et de bonheur.»\**

- Frédéric Back

Depuis toujours, le fleuve Saint-Laurent a prodigué ses bienfaits, offrant ressources en abondance, voie de communication et paysages grandioses. Passage espéré pour un temps vers les richesses tant convoitées de l'Asie, Magtogoek, «le fleuve aux grandes eaux», comme le nommaient les Algonquins, baptisé Saint-Laurent par Jacques Cartier et dont l'hydronyme sera imposé par Samuel de Champlain, a ouvert au cœur d'un continent une histoire plus grande que nature, notre histoire. Mais de ce fleuve à qui nous devons tant, à qui nous devons tout, que savons-nous vraiment ?

## Géant parmi les géants

Le Saint-Laurent n'est pas le plus long fleuve du monde. Avec ses 1 140 km de longueur – 3 260 km si l'on tient compte des Grands Lacs (17<sup>e</sup> rang mondial) – il est loin de son géant cousin qu'est le Nil (6 670 km). Avec un débit moyen annuel de 12 600 m<sup>3</sup>/s (16<sup>e</sup> rang), il ne peut se comparer avec l'Amazone (175 000 m<sup>3</sup>/s). Mais là où il se distingue c'est avec un bassin de drainage de plus de 1,6 million de km<sup>2</sup>, une «source» qui origine de 5 lacs parmi les plus grands du monde,

un tronçon fluvial qui prend tour à tour des allures de rivières et de lacs, un estuaire parmi les plus grands du monde et un golfe qui préfigure la mer dans laquelle il se jette. Impressionnant notre géant, n'est-ce pas ?

## Un axe de développement économique et humain

Bien avant le projet de colonisation amorcé par Samuel de Champlain au début du XVII<sup>e</sup> siècle, le fleuve était déjà l'objet d'un important trafic entre pêcheurs, trafiquants de fourrures, marchands de différentes nationalités et populations amérindiennes qui fréquentaient ses rives. L'installation permanente de colons toujours plus nombreux intensifiera ce trafic, notamment avec l'Europe en quête de toutes les ressources qui semblent inépuisables sur ces nouvelles terres, et puis bientôt avec le reste du monde. Durant plus de trois siècles, les rives du Saint-Laurent sont le théâtre d'une intense activité qui a modelé le paysage, l'économie, la société. Des villages et des villes ont été érigés et de nombreuses industries s'y sont implantées afin de profiter des

>>>

\* Citation : Le fleuve aux grandes eaux.

atouts du grand fleuve (transport, énergie, etc.). Aujourd'hui, plus de 70% de la population québécoise vit sur les rives du Saint-Laurent et la grande majorité puise son eau potable à même le fleuve.

### **Un écosystème exceptionnel**

La richesse de l'écosystème du Saint-Laurent s'appréhende au premier regard sur ses rives qui abritent aujourd'hui encore, malgré la perte de nombreuses zones humides, une très grande diversité animale et végétale. Mais c'est dans ses eaux, tour à tour douces, saumâtres et salées qu'elle s'exprime avec la plus grande éloquence, même si l'exploitation qui en a été faite a eu des conséquences parfois dramatiques pour de nombreuses espèces. N'oublions jamais que de nombreuses espèces sont menacées : la tortue luth, le garrot d'Islande en passant par l'esturgeon noir, le béluga ou le grand rorqual bleu, etc., ce patrimoine vivant exige qu'on le protège afin qu'il continue longtemps à émerveiller les générations futures.

### **Une source d'inspiration créatrice inépuisable**

Dans ses eaux, peintres, poètes, conteurs, cinéastes, chanteurs ont, au fil des siècles, plongé leurs plumes et leurs pinceaux pour créer des œuvres extraordinaires de beauté et d'émotions, où le fleuve s'impose comme un acteur à part entière de la scène qu'il supporte et qu'il anime. Merci à Cornélius Krieghoff, Gilles Vigneault, Pierre Perreault, Clarence Gagnon, Robert Charlebois, Félix Leclerc, Morrice, Sylvain Lelièvre, Frédéric Back, et tant d'autres pour leur contribution à mieux nous faire connaître notre si majestueux fleuve.

### **De l'espoir en partage**

Longtemps regardé comme un gigantesque dépotoir capable de supporter les pressions de l'urbanisation et du développement industriel et agricole, le Saint-Laurent est finalement tombé malade à tel point qu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle, la population lui a tourné le dos, regardant cette eau qui jusqu'alors symbolisait la vie avec inquiétude et dégoût. Des voix pourtant se sont élevées dès le début des années 1970, timides puis de plus en plus nombreuses, pour réclamer une véritable réflexion sur l'état du Saint-Laurent. Des actions, des programmes, des lois ont depuis permis de mieux connaître et de mieux comprendre cette unité écologique unique qu'est le Saint-Laurent. Aujourd'hui, le malade est en convalescence, même s'il reste encore beaucoup à faire. De nouveaux défis sont lancés par les changements climatiques dont il est difficile d'établir les impacts réels, à court, moyen et plus encore à long terme sur l'état général du fleuve et par le fait même sur la qualité de nos vies.

**Un fleuve pour tous!** s'inscrit dans le cadre des activités de sensibilisation et d'information du grand public aux différentes dimensions du Saint-Laurent que notre organisme mène depuis plus de vingt ans. Ce n'est certes pas la première fois qu'Art et Environnement sont associés pour promouvoir une cause, notamment celle du Saint-Laurent mais avec « **Un fleuve pour tous!** » nous avons souhaité lancer un message fort à la population québécoise quant à l'urgence de considérer notre responsabilité collective à l'égard de notre fleuve.

# «Un fleuve pour tous!» À MONTRÉAL

Le 15 août 2009, à l'invitation de la Biosphère, l'activité «Un fleuve pour tous!» s'est arrêtée au Parc Jean Drapeau pour participer à la «Fête des enfants de Montréal». Sous un chaud soleil, petits et grands se sont lancés à l'abordage des quelques 50 pi de toile blanche pour composer un vibrant et coloré message en faveur du fleuve Saint-Laurent. Armés de pinceaux, de pastels et de feutres, nos joyeux moussaillons s'en sont donné à cœur joie pour «dire» à coup de gentilles baleines, de mignons poissons et de jolies vagues, combien il est important de respecter et de protéger le fleuve Saint-Laurent.

Cette journée a été l'occasion d'une rencontre formidable avec l'un des plus grands artistes québécois, auteur de nombreux films d'animation dont les inoubliables *L'homme qui plantait des*

*arbres* et *Le fleuve aux grandes eaux* mais aussi militant infatigable de la cause environnementale. En effet, monsieur Frédéric Back, accompagné pour l'occasion de sa fille, madame Suzel Back-Drapeau, nous a fait l'honneur de sa présence pour témoigner une fois encore de son attachement indéfectible au fleuve Saint-Laurent et à l'importance de sensibiliser les plus jeunes à la nécessité de protéger l'environnement. Pendant quelques minutes, le temps s'est suspendu à ses pinceaux pour faire apparaître quelques instants plus tard un morse qui, aime-t-il à le rappeler, vivait en troupeaux dans le fleuve avant qu'ils ne soient exterminés par les nouveaux arrivants. Merci encore monsieur Back pour votre extraordinaire générosité!



Photos: Nathalie Cantin

# UNE DESSERTE MARITIME POUR LE CHANTIER DE LA RIVIÈRE ROMAINE

*Le 28 avril 2010, la lettre reprise ci-dessous a été adressée à M. Norman MacMillan, ministre délégué aux Transports du Québec et à madame Nathalie Normandeau, ministre des Ressources naturelles et de la Faune du Québec.*

Monsieur le Ministre délégué,  
Madame la Ministre,

Nous, représentants des groupes environnementaux et des collectivités riveraines membres du Comité de concertation sur la navigation (CCN) du Plan Saint-Laurent, vous adressons nos vifs remerciements pour votre décision de participer au financement d'une étude de viabilité d'une desserte maritime pour favoriser le transport des marchandises vers le complexe hydro-électrique de la rivière Romaine.

Le recours au transport maritime pour le transport des marchandises et des équipements qui doivent alimenter ce chantier contribuera à limiter les impacts écologiques et sociaux que risquerait d'entraîner un recours trop intensif au transport routier. Rappelons qu'il est calculé que si l'on s'en tenait au seul transport routier, le nombre de véhicules empruntant quotidiennement la route 138 entre Sept-Îles et Havre-Saint-Pierre doublerait pendant les travaux, entraînant plus d'émissions polluantes et de gaz carbonique, plus de dépenses énergétiques, plus de dégradations de la route, plus de risques d'accidents. L'utilisation d'une desserte maritime pour la plus grande partie possible des transports nécessaires permettra de réduire de façon importante ces impacts.

Dans le cadre du plan de mise en œuvre de la Stratégie de navigation durable qu'il a proposée à la communauté maritime

du Saint-Laurent, le CCN a décidé notamment de mettre en évidence l'intérêt du recours au transport maritime de courte distance (TMCD) sur le Saint-Laurent. Eu égard à l'ampleur, à l'importance et à la durée des opérations de transport que le chantier de la Romaine nécessitera et dont une grande partie pourrait se faire par navire, ce chantier apparaît être une occasion d'intérêt exceptionnel pour manifester la pertinence d'amplifier de façon majeure la place du TMCD dans l'économie du Saint-Laurent et du transport au Québec, dans la perspective du développement durable.

Conscients de l'importance de cette occasion, nous, membres du CCN, tenons à vous exprimer notre appui dans votre initiative et notre souhait que celle-ci conduise le plus rapidement possible à la mise en place effective de la desserte maritime envisagée.

Veuillez agréer, Monsieur le Ministre délégué, Madame la Ministre, l'expression de nos sentiments respectueux et sincères.

André Stainier

Les Amis de la vallée du Saint-Laurent

Marc Hudon  
Nature Québec

Pierre Latraverse  
Stratégies Saint-Laurent



Photo : Louis Rheaume

## **LES AMIS DE LA VALLÉE DU SAINT-LAURENT RECOMMANDENT LE DÉVELOPPEMENT DE NAVETTES FLUVIALES SUR LE SAINT-LAURENT À QUÉBEC**

À Québec, le Saint-Laurent est sous-valorisé et sous-utilisé comme voie de navigation urbaine. Le développement de son potentiel à ce titre accroîtrait certainement encore l'admiration et l'attachement que lui vouent les résidents, les visiteurs et les touristes. Ce développement offrirait en même temps des ressources et des modes de déplacement qui s'ajouteraient avantageusement à ce qui est actuellement offert, particulièrement en ce qui touche les liens avec certaines autres composantes de la Communauté métropolitaine de Québec.

Tout en appuyant ce qui est proposé pour améliorer et développer les services de la traverse Québec – Lévis, nous suggérons de considérer l'intérêt de développer plusieurs services de navette fluviale pour piétons et cyclistes entre Québec, Lévis, la Côte de Beaupré et l'île d'Orléans. Nous pensons à des navettes vers Saint-Nicolas, Saint-Romuald, Cap-Rouge, Lauzon (nous employons ces anciens noms pour mieux préciser de quoi nous parlons), les Chutes Montmorency, Sainte-Anne-de-Beaupré, Saint-Laurent-de-l'Île-d'Orléans.

Des navettes fluviales vers ces points, jumelées à des navettes terrestres aux points d'arrivée non déjà desservis par les transports en commun, soit les rendraient accessibles par des trajets plus courts et écologiquement plus avantageux qu'en voiture (pensons aux détours par les ponts imposés aux voitures sur plusieurs de ces trajets), soit seraient surtout utilisées dans le cadre d'activités de loisir ou de déplacements touristiques.

Ces navettes ne pourraient sans doute pas circuler au plus fort de l'hiver, mais c'est le cas pour plusieurs pistes cyclables sans que cela dissuade le Plan d'en favoriser le développement.

**RECOMMANDATION :** Nous recommandons la mise en place de navettes fluviales pour piétons et cyclistes vers les municipalités et les quartiers de la Communauté métropolitaine de Québec riverains du fleuve et qui ne sont actuellement accessibles depuis les quartiers centraux de la ville que par de longs trajets en voiture.

# CONVOCATION À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE 2010

## Le lundi 6 décembre 2010 à 17h00

Centre culture et environnement Frédéric Back  
870, avenue De Salaberry, salle 322-324, Québec \*

Me Luc Paradis, président, et Monsieur Alain Kirouac, vice-président exécutif de la Chambre de commerce de Québec, nous feront le plaisir de venir nous présenter l'éventail des secteurs d'engagement et des activités de la Chambre de commerce de Québec. Ils nous entretiendront aussi des raisons de celle-ci de s'être intéressée au projet des Amis de la vallée du Saint-Laurent d'une Rencontre internationale sur les relations ville-port dans les villes portuaires.

Après l'échange avec MM. Paradis et Kirouac se tiendra l'assemblée générale annuelle 2010 à laquelle vous êtes cordialement invités à participer.

\* Café, thé, jus et biscuits seront offerts.

### PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Adoption du procès-verbal de l'Assemblée générale du 24 novembre 2009
3. Rapport d'activités 2009-2010
4. États financiers pour la période du 1<sup>er</sup> septembre 2009 au 31 août 2010
5. Nomination d'un vérificateur externe
6. Programmation 2010-2011
7. Élections au conseil d'administration
8. Sujets variés

Québec, le 8 novembre 2010  
André Stainier, président

## » PRODUCTION

### Les Amis de la vallée du Saint-Laurent

Centre culture et environnement Frédéric Back

870, avenue De Salaberry, bureau 102

Québec (Québec) G1R 2T9

Téléphone : (418) 522.8886

Télécopieur : (418) 524-4112

Courriel : [amis@avsl.qc.ca](mailto:amis@avsl.qc.ca)

Site Web : [www.avsl.qc.ca](http://www.avsl.qc.ca)